



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour une levée de l'obligation du port du masque dans les écoles primaires

Question écrite n° 39661

Texte de la question

M. Éric Pauget attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les mesures mises en place pour lutter contre l'épidémie de la covid-19 dans les écoles primaires. Si l'instauration du port du masque a effectivement permis d'y limiter la transmission de la covid-19 en période de forte circulation de l'épidémie, désormais cette obligation est devenue insupportable pour des jeunes enfants avec l'arrivée des premières chaleurs importantes. À l'heure où l'on constate un recul notable du virus et un assouplissement général des contraintes sanitaires, et considérant qu'il ne reste que trois semaines avant la fin de l'année scolaire, il souhaiterait savoir s'il envisage la levée de cette obligation en plein air afin de garantir le bien-être des enfants sans porter atteinte à leur santé.

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39661

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juin 2021](#), page 4997

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)